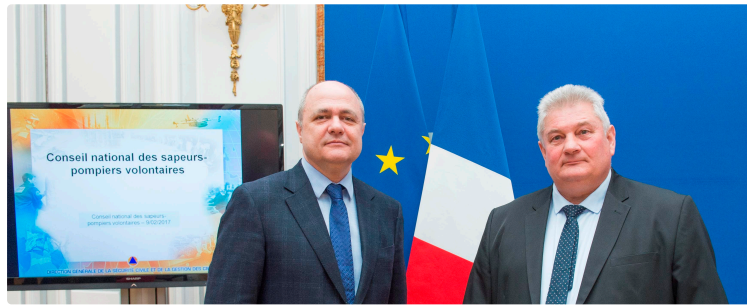


Les sapeurs-pompiers gersois salués par le ministre de l'Intérieur



Les sapeurs-pompiers gersois salués par le ministre de l'Intérieur

Le rapport 2016 du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) a dernièrement été remis à Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur. Dans ce cadre, les sapeurs-pompiers gersois, par l'intermédiaire de leur président M. Bernard Gendre, l'un des élus membres de ce conseil, ont reçu les félicitations du ministre qui a salué les nombreuses actions innovantes mises en place dans le département en faveur du maintien du service de secours de proximité.

Le SDIS du Gers compte au 1er janvier 2017, 1156 sapeurs-pompiers volontaires qui œuvrent en bonne complémentarité avec les 70 sapeurs-pompiers professionnels. Par ailleurs, le nombre de sections de jeunes sapeurs-pompiers a doublé depuis 2015. On compte désormais 114 jeunes sapeurs-pompiers qui s'avèrent essentiels pour garantir l'avenir des secours.

Le Gers est également le premier département de France pour la féminisation des sapeurs-pompiers avec près de 19% de femmes dans ses centres de secours. Depuis le lancement de l'opération « Sapeur-pompier madame » en 2014, elles ont représenté plus de 30% des nouvelles recrues, signe d'une tendance à une progression de l'engagement féminin.

En termes d'apprentissage et de sécurité, nos sapeurs-pompiers sont toujours mieux formés avec plus de 40 heures de formations annuelles pour chacun d'eux. À noter qu'un centre moderne et adapté de formation sera inauguré à Vic-Fezensac dès le mois de juin 2017.

Les actions en faveur du volontariat nécessitent une forte collaboration avec les employeurs.. Pour les récompenser de leurs efforts, outre la remise des labels « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » décernés avec M. le Préfet, le Gers a souhaité être innovant en créant le diplôme « Organisme partenaire » qui représente un niveau de reconnaissance intermédiaire pour ces derniers ainsi que le « Club employeurs » qui leur confère des avantages.

Vous aimez le journal du Gers ! Entrez nos coordonnées dans votre smartphone
 Vous êtes témoin d'un événement, d'un accident. «clik» photo - «clik» envoi
 tel **06 52 00 34 79** e-mail **contact@lejournaldugers.fr**

Le SDIS du Gers a mis en place l'opération POMPY®. POMPY® est une peluche offerte à l'enfant victime d'accident. Grâce aux financements de partenaires privés, plus de 550 peluches équipent les 52 véhicules de secours. Le Gers est le tout premier département en France à lancer cette opération reprise par d'autres départements.

Autre sujet de satisfaction du ministre de l'Intérieur, la création de deux sections de cadets de la sécurité civile dans nos établissements scolaires et une troisième prévue pour le mois de septembre 2017, qui va au-delà de la demande du ministère.

Le Gers poursuit sa modernisation pour assurer des secours de qualité à sa population et rester un service public toujours présent sur l'ensemble du territoire départemental.



Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur, et Bernard Gendre, président du SDIS 32.